

**Directeur  
de la Maison Pour Tous/centre social  
« Un Nouveau Monde »  
ARCIS SUR AUBE  
Profil de poste**

### **Préambule**

L'association « Un Nouveau Monde » a été créée en 1993. Après une phase principalement consacrée aux activités destinées aux adolescents du bassin de vie d'Arcis-sur-Aube, elle a diversifié progressivement ses activités et obtenu en 1998 l'agrément « centre social ».

L'association travaille aujourd'hui en partenariat avec les associations et institutions œuvrant sur le bassin de vie d'Arcis-sur-Aube, aux besoins de publics divers. L'association s'inscrit dans une perspective de développement de son projet à l'échelle intercommunale.

L'augmentation du nombre des axes de travail ainsi que des tâches accomplies par l'association, le développement des activités et des services ont conduit l'association à constituer progressivement une équipe de permanents conséquente.

L'association comptabilise 5,2 ETP et un budget d'environ 400000€.

### **Missions**

- Définition et mise en œuvre du projet social Centre Social / Maison Pour Tous en direction de tous les publics, dans une démarche participative permanente,
- Gestion financière et administrative de l'association,
- Conduite de l'équipe salariée du Centre Social / Maison Pour Tous,
- Développement du Centre Social / Maison Pour Tous avec le Conseil d'Administration dont il sera le conseil et le metteur en œuvre des actions décidées,
- Implication dans les actions et projets du réseau MJC/MPT (Département, région...).

### **Principales responsabilités**

#### **Développement d'un projet d'intervention auprès des différents publics :**

- Analyser le terrain, aller à la rencontre des différents publics (habitants, partenaires, acteurs locaux...), engager avec eux un dialogue permanent de façon à provoquer l'émergence de projets en s'appuyant en particulier sur les postes de salariés et sur l'équipe des bénévoles.

## **Développement des actions et services dans le cadre de l'agrément centre social :**

- Après étude de faisabilité, mettre en place des activités et services auprès de la population sur la base des objectifs définis par le Conseil d'Administration
- Participer à la réflexion avec les partenaires, à l'inscription du Centre Social / Maison Pour Tous dans le bassin de vie d'Arcis-sur-Aube (intercommunalité)
- Participer activement à l'évolution du Centre Social / Maison Pour Tous au travers de la mise en oeuvre du projet social, avec une recherche permanente de la participation des habitants.

## **Mise en place de manifestations à caractère local**

- Sur la base d'une concertation avec le partenariat local, proposer des manifestations susceptibles d'engendrer une dynamique d'animation globale concernant l'ensemble des publics du bassin de vie.
- Permettre le travail avec d'autres communes du bassin de vie non encore inscrites dans les actions du Centre Social / Maison Pour Tous.
- Monter les opérations retenues en lien avec l'équipe de salariés et de bénévoles : Définition détaillée du programme. Organisation matérielle, administrative, financière (budgets...), humaine (mobilisation de bénévoles...)

## **Gestion de l'association support**

- Assister le Conseil d'Administration dans la gestion administrative et financière de l'association.

Mise en place d'une organisation efficace

Responsable du suivi de la gestion de l'association

Responsable du montage des demandes de financement, suivi des dossiers administratifs en organisant le travail du personnel administratif.

- Mettre en place le plan de formation des salariés et des bénévoles pour permettre l'optimisation de l'action de l'association.

## **Méthodes de travail et principales relations fonctionnelles :**

**Le directeur** intervient **sous l'autorité du Président de l'association support et de son conseil d'administration.**

Concernant ses missions, le **directeur** dispose d'une autonomie pour organiser son travail, sur la base des orientations validées par l'association support.

Il établit périodiquement avec le Président et le Conseil d'Administration son plan de charge, définissant ses objectifs et ses priorités de travail, ainsi que les moyens correspondants.

Le **Directeur des Ressources et Territoires Aube Haute Marne** assure une supervision du travail du directeur, ainsi qu'une assistance à l'élaboration de projets.

Un bilan de l'action du directeur est prévu périodiquement dans le cadre d'une **rencontre association / FRMJC**

## **Données statutaires**

**Employeur :** **FRMJC Champagne-Ardenne**

Chef du personnel : Directeur des ressources et territoires Aube Haute Marne de la FRMJC.

Missionné auprès de l'association locale en qualité de directeur, dans le cadre d'un contrat de mise à disposition.

Positionnement selon la convention collective nationale de l'animation : groupe G

## **Données permettant l'évaluation**

Le directeur rend périodiquement compte de ses résultats en fonction des objectifs fixés au départ et des critères suivants :

- capacité à organiser et à mobiliser l'équipe de salariés et de bénévoles
- qualité de la gestion et de l'administration de l'association
- capacité à mobiliser et à structurer des partenariats autour du projet de l'association,
- capacité à élargir les champs d'intervention de façon à engendrer une véritable dynamique de territoire, en concernant un public de plus en plus diversifié
- qualité des actions mises en œuvre
- implication dans les actions du réseau MJC (département, région...).

## **Compétences requises**

DESJEPS, Licence pro au minimum / MASTER souhaitable

Expérience professionnelle dans le domaine de l'éducation populaire, et au sein d'un centre social souhaitable.

Autonomie, capacité à rédiger et impulser et à piloter un projet en milieu rural.

Qualités de dialogue et de communication, sens de l'animation, aptitude à communiquer avec des publics variés.

Capacité à porter un projet d'éducation populaire, dans une démarche participative (diagnostic, méthodologie, évaluation...).

Aptitude à coordonner des équipes bénévoles et professionnelles.

Capacité à monter des projets sur le plan de leur conception et de leur gestion administrative et financière.

Compétences en gestion associative, comptable et administrative.

Capacité à animer les équipes salariés et non salariés (volontaires, bénévoles).

Connaissance des réseaux d'acteurs institutionnels (partenaires, acteurs institutionnels...).

### **Obligation de formation**

Nécessité d'une requalification permanente négociée avec l'association support et financée par l'employeur.